



**Groupe BHI**

Agence de la Vaunage

3 Place du Général de Gaulle

30420 Calvisson

[04 66 18 19 04](tel:0466181904)

[agencedelavaunage@orpi.com](mailto:agencedelavaunage@orpi.com)

## Honoraires de transaction TTC à la charge du vendeur

*( Seul le vendeur est redevable des honoraires )*

Rémunération

( Pourcentage appliqué sur le montant du prix de vente )

RIX DE VENTE	Locaux à usage D'habitation ou Professionnel	Locaux à usage Commercial ou Industriel	Terrain à bâtir
De 0 à 70 000 €	5000€ forfaitaire	5000€ forfaitaire	5000€ forfaitaire
De 70 001 € à 150 000 €	7% TTC	7% TTC	7% TTC
De 150 001 € à 320 000 €	6% TTC	6% TTC	6% TTC
A partir de 320 001 €	5% TTC	5% TTC	5% TTC

CHARGE DE LA REMUNERATION : la rémunération est à la charge du vendeur

**La délivrance d'une note est obligatoire - Grille tarifaire en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2017 - TVA en vigueur 20.00%**

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

ORPI – AGENCE DE LA VAUNAGE

3 Place du Général de Gaulle – 30420 CALVISSON / Tél : 04 66 18 19 04 – 04 66 18 19 07

SARL au capital social de 1000 € / Siret 831 193 446 00018 / TVA Intracomm : FR89 831193446